

RCS : LYON

Code greffe : 6901

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de LYON atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2011 B 00197

Numéro SIREN : 529 521 031

Nom ou dénomination : 21 MARS

Ce dépôt a été enregistré le 19/06/2018 sous le numéro de dépôt B2018/014909

DEPOT DES COMPTES ANNUELS

n° de dépôt : **B2018/014909**
n° de gestion : **2011B00197**
n° SIREN : **529 521 031 RCS Lyon**

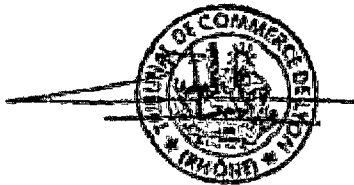
Le greffier du Tribunal de Commerce de Lyon certifie avoir procédé le 19/06/2018 à un dépôt annexé au dossier du registre du commerce et des sociétés de :

21 MARS - Société par actions simplifiée
18 B rue de la Garenne 69290 Saint-genis-les-ollieries -FRANCE-

date de clôture : 30/09/2017

Ce dépôt comprend les documents comptables prévus par la législation en vigueur.

Concernant les événements RCS suivants :
Dépôt des comptes annuels



5052495

1

BILAN - ACTIF

14909

Désignation de l'entreprise : Société 21 MARS SAS		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* 12	
Adresse de l'entreprise 18 B Rue de la Garenne		69290 SAINT GENIS LES OLLIERES	
Durée de l'exercice précédent* 12			
Numéro SIRET* 5 2 9 5 2 1 0 3 1 0 0 0 3 7			Néant <input type="checkbox"/> *
		Exercice N clos le, 3 0 0 9 2 0 1 7	
		N-1 3 0 0 9 2 0 1 6	
		Brut	Amortissements, provisions
		1	2
		Net	Net
		3	4
Capital souscrit non appelé (I)		AA	
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB	AC
	Frais de développement *	CX	CQ
	Concessions, brevets et droits similaires	AF	AG
	Fonds commercial (1)	AH	AI
	Autres immobilisations incorporelles	AJ	AK
	Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL	AM
	Terrains	AN	AO
	Constructions	AP	AQ
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	AS
	Autres immobilisations corporelles	AT	AU
	Immobilisations en cours	AV	AW
	Avances et acomptes	AX	AY
	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS	CT
	Autres participations	CU	CV
	Créances rattachées à des participations	BB	BC
Autres titres immobilisés	BD	BE	
Prêts	BF	BG	
Autres immobilisations financières*	BH	BI	
TOTAL (II)	BJ	BK	
IMMOBILISATIONS FINANCIERES (C)	Matières premières, approvisionnements	BL	BM
	En cours de production de biens	BN	BO
	En cours de production de services	BP	BQ
	Produits intermédiaires et finis	BR	BS
	Marchandises	BT	BU
	Avances et acomptes versés sur commandes	BV	BW
STOCKS *	Clients et comptes rattachés (3)*	BX	BY
	Autres créances (3)	BZ	CA
	Capital souscrit et appelé, non versé	CB	CC
CREANCES	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)	CD	CE
	Disponibilités	CF	CG
DIVERS	Charges constatées d'avance (3)*	CH	CI
	TOTAL (III)	CJ	CK
Comptes de régularisation	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW	
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM	
	Ecarts de conversion actif* (VI)	CN	
	TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)	CO	1A
Renvois : (1) Dont droit au bail	(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes :	CP	
Clause de réserve de propriété : *	Stocks :		
Immobilisations :	Créances :	CR	

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

ACTIF CIRCULANT

QUADRATUS Informatique

Désignation de l'entreprise : Société 21 MARS SAS

Néant *

		Exercice N	Exercice N-1		
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé :5...000.....)	DA	5 000	5 000	
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB			
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence <input type="checkbox"/> EK)	DC			
	Réserve légale (3)	DD	500	500	
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE			
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours <input type="checkbox"/> BI)	DF			
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* <input type="checkbox"/> EJ)	DG	184 426	129 881	
	Report à nouveau	DH			
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	421 157	54 546	
	Subventions d'investissement	DJ			
	Provisions réglementées *	DK			
	TOTAL (I)	DL	611 084	189 926	
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM			
	Avances conditionnées	DN			
	TOTAL (II)	DO			
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP			
	Provisions pour charges	DQ			
	TOTAL (III)	DR			
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS			
	Autres emprunts obligataires	DT			
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU		38	
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs <input type="checkbox"/> EI)	DV			
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW			
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	3 585	1 740	
	Dettes fiscales et sociales	DY	34 618	24 230	
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ			
Compte régul.	Autres dettes	EA			
	Produits constatés d'avance (4)	EB			
	TOTAL (IV)	EC	38 203	26 008	
	Ecarts de conversion passif * (V)	ED			
	TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE	649 287	215 934	
RENOIS	(1) Ecart de réévaluation incorporé au capital	1B			
	(2) Dont {	Réserve spéciale de réévaluation (1959)	1C		
		Ecart de réévaluation libre	1D		
		Réserve de réévaluation (1976)	1E		
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF			
(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	38 203	26 008		
(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH				

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

3 **COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (En liste)**

Désignation de l'entreprise :		Société 21 MARS SAS						Néant	*
		Exercice N						Exercice (N-1)	
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total			
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	FA		FB		FC			
	Production vendue	} biens*	FD		FE		FF		
			} services*	FG	93 416	FH		FI	93 416
	Chiffres d'affaires nets*	FJ		93 416	FK		FL	93 416	72 000
	Production stockée*					FM			
	Production immobilisée*					FN			
	Subventions d'exploitation					FO			
	Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges* (9)					FP	3 493	4 221	
	Autres produits (1) (11)					FQ	0		
	Total des produits d'exploitation (2) (I)						FR	96 909	76 221
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*					FS			
	Variation de stock (marchandises)*					FT			
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*					FU			
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*					FV			
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis) *					FW	28 392	25 908	
	Impôts, taxes et versements assimilés*					FX	1 251	638	
	Salaires et traitements*					FY	34 390	13 265	
	Charges sociales (10)					FZ	12 767	4 764	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations	} - dotations aux amortissements*				GA	694	694
				} - dotations aux provisions				GB	
		Sur actif circulant : dotations aux provisions*					GC		
		Pour risques et charges : dotations aux provisions				GD			
	Autres charges (12)					GE	1		
Total des charges d'exploitation (4) (II)						GF	77 494	45 270	
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						GG	19 415	30 951	
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée*					(III) GH			
	Perte supportée ou bénéfice transféré*					(IV) GI			
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ	29 614	29 614	
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK			
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL	175	20	
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM			
	Différences positives de change					GN			
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO			
Total des produits financiers (V)						GP	29 789	29 634	
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions*					GQ			
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR			
	Différences négatives de change					GS			
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT			
Total des charges financières (VI)						GU			
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)						GV	29 789	29 634	
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)						GW	49 204	60 586	

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

QUADRATUS Informatique

Désignation de l'entreprise : <u>Société 21 MARS SAS</u>		Néant <input type="checkbox"/> *		
		Exercice N	Exercice N-1	
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA		
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *	HB	452 152	
	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC		
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)	HD	452 152	
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	HE		
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *	HF	63 054	
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	HG		
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)	HH	63 054	
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		HI	389 098	
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		HJ		
Impôts sur les bénéfices * (X)		HK	17 145 6 040	
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)		HL	578 850 105 855	
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)		HM	157 693 51 310	
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)		HN	421 157 54 546	
RENOIS	(1) Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO		
	(2) Dont {	produits de locations immobilières	HY	
		produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IG	
	(3) Dont {	- Crédit bail mobilier *	HP	
		- Crédit bail immobilier	HQ	
	(4) Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IH		
	(5) Dont produits concernant les entreprises liées	IJ		
	(6) Dont intérêts concernant les entreprises liées	IK		
	(6bis) Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)	HX		
	(6ter) Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)		RC	
		Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)	RD	
	(9) Dont transferts de charges	A1	3 493 4 221	
	(10) Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)	A2	248	
(11) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3			
(12) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4			
(13) Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives A6 obligatoires A9 248				
(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe)	Exercice N			
	Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels		
prix de cession des immobilisations financières			452 152	
valeur comptable des immobilisations financières		63 054		
(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :	Exercice N			
	Charges antérieures	Produits antérieurs		

Société 21 MARS SAS
18 B Rue de la Garenne

69290 SAINT GENIS LES OLLIERES

ANNEXE DU 01/10/2016 AU 30/09/2017

CABINET DELOUIS SARL
44 B RUE COMMANDANT CHARCOT

69005 LYON
04.78.24.03.88

ANNEXE

SOMMAIRE

	page
Faits caractéristiques de l'exercice	14
- REGLES ET METHODES COMPTABLES	
Principes et conventions générales	14
Permanence ou changement de méthodes	14
- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN	
Etat des immobilisations	15
Etat des amortissements	15
Etat des échéances des créances et des dettes	16
Composition du capital social	16
Produits à recevoir	16
- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS	
Liste des filiales et participations	18

NA = Non Applicable NS = Non significative

ANNEXE

Exercice du:01/10/2016 au 30/09/2017

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

La société a cédé sa participation dans sa filiale GROUPE DBG à la société DPS LYON pour un montant de 452 152 euros dégageant une plus-value de 389 098 euros. La société a souscrit l'augmentation de capital en numéraire émise par la société DPS LYON pour 99 500 euros lui attribuant 24.88 % de son capital ainsi que des obligations convertibles en actions pour 150 000 euros émises par la société DPS LYON.

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général 2016.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2015-06 et 2016-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

ANNEXE

Exercice du 01/10/2016 au 30/09/2017

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	3 471		
TOTAL	3 471		
Autres participations	63 054		99 500
Autres titres immobilisés			150 000
Prêts, autres immobilisations financières	3 300		
TOTAL	66 354		249 500
TOTAL GENERAL	69 825		249 500

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Matériel de bureau et informatique, Mobilier			3 471	3 471
TOTAL			3 471	3 471
Autres participations		63 054	99 500	99 500
Autres titres immobilisés			150 000	150 000
Prêts, autres immobilisations financières			3 300	3 300
TOTAL		63 054	252 800	252 800
TOTAL GENERAL		63 054	256 271	256 271

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice	Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	1 283	694		1 977
TOTAL	1 283	694		1 977
TOTAL GENERAL	1 283	694		1 977

Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Matériel de bureau informatique mobilier	694				
TOTAL	694				
TOTAL GENERAL	694				

ANNEXE

Exercice du 01/10/2016 au 30/09/2017

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Autres immobilisations financières	3 300	3 300	
Autres créances clients	68 899	68 899	
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	2 058	2 058	
Taxe sur la valeur ajoutée	590	590	
TOTAL	74 847	74 847	

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Fournisseurs et comptes rattachés	3 585	3 585		
Personnel et comptes rattachés	1 000	1 000		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	7 418	7 418		
Impôts sur les bénéficiaires	10 071	10 071		
Taxe sur la valeur ajoutée	15 175	15 175		
Autres impôts taxes et assimilés	954	954		
TOTAL	38 203	38 203		

Composition du capital social

(PCG Art. 831-3 et 832-13)

Différentes catégories de titres	Valeurs nominales en euros	Nombre de titres			
		Au début	Créés	Remboursés	En fin
actions	10.0000	500			500

Produits à recevoir

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Créances clients et comptes rattachés	12 850
Autres créances	2 058
Total	14 908

ANNEXE

Exercice du 01/10/2016 au 30/09/2017

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -

Liste des filiales et participations

(Code du Commerce Art. L 233-15; PCG Art. 831-3 et 832-13)

Société	Capital	Capitaux propres autres que le capital	Quote-part du capital détenu en %	Valeur comptable des titres détenus		Prêts et avances consentis et non remboursés	Cautions et avals donnés par la société	Chiffre d'affaires du dernier exercice	Résultat net du dernier exercice	Dividendes encaissés par la société
				brute	nette					
A. Renseignements détaillés - Filiales détenues à ± de 50% - Participations détenues entre 10 et 50 % - SAS GROUPE DBG										
B. Renseignements globaux - Filiales non reprises en A - Participations non reprises en A	400 000		24.05	99 500	99 500					

21 MARS
Société par actions simplifiée
au capital de 5 000 euros
Siège social : 18 B, rue de la Garenne
69290 SAINT GENIS LES OLLIERES
529 521 031 RCS LYON

DECISIONS DE L'ASSOCIE UNIQUE
DU 31 MARS 2018

DECISION D'AFFECTATION DU RESULTAT
DE L'EXERCICE CLOS LE 30 SEPTEMBRE 2017

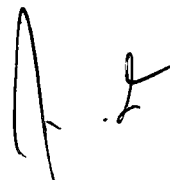
DEUXIEME DECISION

L'associé unique décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 30 Septembre 2017 s'élevant à 421 157,19 euros de la manière suivante :

- Bénéfice de l'exercice	421 157,19 euros
. En totalité au compte "Autres Réserves" qui s'élève ainsi à 605 584 euros.	421 157,19 euros

Conformément à la loi, l'associé unique constate qu'aucun dividende n'a été distribué au titre des trois exercices précédents.

Certifié conforme :
Le Président.



SAS 21 MARS

Siège Social : 18 B, rue de la Garenne

69290 SAINT-GENIS LES OLLIERES

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 30 Septembre 2017

Aux Associés,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société 21 MARS relatifs à l'exercice clos le 30 septembre 2017, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} octobre 2016 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérification du rapport de gestion et des autres documents adressés aux associés

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président dans les autres documents adressés aux associés sur la situation financière et les comptes annuels.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par votre Président.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société. Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Saint-Didier, le 15 mars 2018

Pour BERRUCAZ-BREMOND

André BREMOND

Commissaire aux Comptes

BILAN ACTIF

ACTIF		Exercice N 30/09/2017 12			Exercice N-1 30/09/2016 12	Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net	Euros	%
	Capital souscrit non appelé (I)						
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles						
	Frais d'établissement						
	Frais de développement						
	Concessions, brevets et droits similaires						
	Fonds commercial (1)						
	Autres immobilisations incorporelles						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations corporelles						
	Terrains						
	Constructions						
	Installations techniques, matériel et outillage						
	Autres immobilisations corporelles	3 471	1 977	1 494	2 188	694	31.73
	Immobilisations en cours						
Avances et acomptes							
Immobilisations financières (2)							
Participations mises en équivalence							
Autres participations	99 500		99 500	63 054	36 446	57.80	
Créances rattachées à des participations							
Autres titres immobilisés	150 000		150 000		150 000		
Prêts							
Autres immobilisations financières	3 300		3 300	3 300			
Total II	256 271	1 977	254 294	68 542	185 752	271.01	
ACTIF CIRCULANT	Stocks et en cours						
	Matières premières, approvisionnements						
	En-cours de production de biens						
	En-cours de production de services						
	Produits intermédiaires et finis						
	Marchandises						
	Avances et acomptes versés sur commandes						
	Créances (3)						
	Clients et comptes rattachés	68 899		68 899	45 166	23 734	52.55
	Autres créances	2 648		2 648	1 065	1 583	148.53
Capital souscrit - appelé, non versé							
Valeurs mobilières de placement							
Disponibilités	323 446		323 446	101 161	222 285	219.73	
Charges constatées d'avance (3)							
Total III	394 993		394 993	147 392	247 601	167.99	
Comptes de Régularisation	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)						
	Primes de remboursement des obligations (V)						
	Ecart de conversion actif (VI)						
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)	651 264	1 977	649 287	215 934	433 353	200.69	

(1) Dont droit au bail

(2) Dont à moins d'un an

(3) Dont à plus d'un an

3 300

BILAN PASSIF

PASSIF		Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
		30/09/2017	12	30/09/2016	12	Euros	%
CAPITAUX PROPRES	Capital (Dont versé : 5 000) Primes d'émission, de fusion, d'apport Ecart de réévaluation	5 000		5 000			
	Réserves						
	Réserve légale	500		500			
	Réserves statutaires ou contractuelles						
	Réserves réglementées						
	Autres réserves	184 426		129 881		54 546	42.00
	Report à nouveau						
	Résultat de l'exercice (Bénéfice ou perte)	421 157		54 546		366 612	672.12
	Subventions d'investissement Provisions réglementées						
	Total I	611 084		189 926		421 157	221.75
AUTRES FONDS PROPRES	Produit des émissions de titres participatifs Avances conditionnées						
	Total II						
PROVISIONS	Provisions pour risques Provisions pour charges						
	Total III						
DETTES (1)	Dettes financières						
	Emprunts obligataires convertibles						
	Autres emprunts obligataires						
	Emprunts auprès d'établissements de crédit						
	Concours bancaires courants				38	38	100.00
	Emprunts et dettes financières diverses						
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours						
Dettes d'exploitation							
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	3 585		1 740		1 845	106.06	
Dettes fiscales et sociales	34 618		24 230		10 388	42.87	
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés Autres dettes							
Comptes de Régularisation	Produits constatés d'avance (1)						
	Total IV	38 203		26 008		12 196	46.89
	Ecart de conversion passif (V)						
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)	649 287		215 934		433 353	200.69

(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an

38 203

26 008

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 30/09/2017 12			Exercice N-1 30/09/2016 12	Ecart N / N-1	
	France	Exportation	Total		Euros	%
Produits d'exploitation (1)						
Ventes de marchandises						
Production vendue de biens						
Production vendue de services	93 416		93 416	72 000	21 416	29.74
Chiffre d'affaires NET	93 416		93 416	72 000	21 416	29.74
Production stockée						
Production immobilisée						
Subventions d'exploitation						
Reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements), transferts de charges			3 493	4 221	728	17.25
Autres produits			0		0	
Total des Produits d'exploitation (I)			96 909	76 221	20 688	27.14
Charges d'exploitation (2)						
Achats de marchandises						
Variation de stock (marchandises)						
Achats de matières premières et autres approvisionnements						
Variation de stock (matières premières et autres approvisionnements)						
Autres achats et charges externes *			28 392	25 908	2 484	9.59
Impôts, taxes et versements assimilés			1 251	638	613	96.06
Salaires et traitements			34 390	13 265	21 124	159.24
Charges sociales			12 767	4 764	8 002	167.97
Dotations aux amortissements et dépréciations						
Sur immobilisations : dotations aux amortissements			694	694		
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations						
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations						
Dotations aux provisions						
Autres charges			1		1	
Total des Charges d'exploitation (II)			77 494	45 270	32 225	71.18
1 - Résultat d'exploitation (I-II)			19 415	30 951	11 536	37.27
Quotes-parts de Résultat sur opération faites en commun						
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)						
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)						

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs

(2) Dont charges affectées à des exercices antérieurs

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
	30/09/2017	12	30/09/2016	12	Euros	%
Produits financiers						
Produits financiers de participations (3)	29 614		29 614			
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)						
Autres intérêts et produits assimilés (3)	175		20		155	775.00
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges						
Différences positives de change						
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement						
Total V	29 789		29 634		155	0.52
Charges financières						
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions						
Intérêts et charges assimilées (4)						
Différences négatives de change						
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement						
Total VI						
2. Résultat financier (V-VI)	29 789		29 634		155	0.52
3. Résultat courant avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)	49 204		60 586		11 381	18.79
Produits exceptionnels						
Produits exceptionnels sur opérations de gestion						
Produits exceptionnels sur opérations en capital	452 152		452 152		452 152	
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges						
Total VII	452 152		452 152		452 152	
Charges exceptionnelles						
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion						
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	63 054		63 054		63 054	
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions						
Total VIII	63 054		63 054		63 054	
4. Résultat exceptionnel (VII-VIII)	389 098		389 098		389 098	
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)						
Impôts sur les bénéfices (X)	17 145		6 040		11 105	183.86
Total des produits (I+III+V+VII)	578 850		105 855		472 995	446.83
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	157 693		51 310		106 384	207.34
5. Bénéfice ou perte (total des produits - total des charges)	421 157		54 546		366 612	672.12

* Y compris Redevance de crédit bail mobilier
Redevance de crédit bail immobilier

(3) Dont produits concernant les entreprises liées

(4) Dont intérêts concernant les entreprises liées

Mission de présentation - Voir le rapport d'Expert Comptable

ANNEXE

Exercice du 01/10/2016 au 30/09/2017

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

La société a cédé sa participation dans sa filiale GROUPE DBG à la société DPS LYON pour un montant de 452 152 euros dégageant une plus-value de 389 098 euros.
La société a souscrit l'augmentation de capital en numéraire émise par la société DPS LYON pour 99 500 euros lui attribuant 24.88 % de son capital ainsi que des obligations convertibles en actions pour 150 000 euros émises par la société DPS LYON.

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général 2016.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2015-06 et 2016-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

ANNEXE

Exercice du 01/10/2016 au 30/09/2017

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	3 471		
TOTAL	3 471		
Autres participations	63 054		99 500
Autres titres immobilisés			150 000
Prêts, autres immobilisations financières	3 300		
TOTAL	66 354		249 500
TOTAL GENERAL	69 825		249 500

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Matériel de bureau et informatique, Mobilier			3 471	3 471
TOTAL			3 471	3 471
Autres participations		63 054	99 500	99 500
Autres titres immobilisés			150 000	150 000
Prêts, autres immobilisations financières			3 300	3 300
TOTAL		63 054	252 800	252 800
TOTAL GENERAL		63 054	256 271	256 271

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice	Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	1 283	694		1 977
TOTAL	1 283	694		1 977
TOTAL GENERAL	1 283	694		1 977

Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Matériel de bureau informatique mobilier	694				
TOTAL	694				
TOTAL GENERAL	694				

ANNEXE

Exercice du 01/10/2016 au 30/09/2017

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Autres immobilisations financières	3 300	3 300	
Autres créances clients	68 899	68 899	
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	2 058	2 058	
Taxe sur la valeur ajoutée	590	590	
TOTAL	74 847	74 847	

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Fournisseurs et comptes rattachés	3 585	3 585		
Personnel et comptes rattachés	1 000	1 000		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	7 418	7 418		
Impôts sur les bénéfices	10 071	10 071		
Taxe sur la valeur ajoutée	15 175	15 175		
Autres impôts taxes et assimilés	954	954		
TOTAL	38 203	38 203		

Composition du capital social

(PCG Art. 831-3 et 832-13)

Différentes catégories de titres	Valeurs nominales en euros	Nombre de titres			
		Au début	Créés	Remboursés	En fin
actions	10.0000	500			500

Produits à recevoir

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Créances clients et comptes rattachés	12 850
Autres créances	2 058
Total	14 908

ANNEXE

Exercice du 01/10/2016 au 30/09/2017

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -